

La réunion a débuté à 9h30, dans les locaux de la patinoire de Roanne, en présence :

- ✚ Des membres du Comité de Patinage Artistique de la Ligue Rhône Alpes Provence Côte d'Azur

Lionel AVOT, Nicolas BEAUDELIN, Françoise BOUILLER, Sylvie CONTESTI, Alain FONTANA, Grégoire FONTANA, Patricia SCOFFIER.

- ✚ Mesdames et Messieurs les représentants des clubs :

Albertville – Françoise BARBETTE-HERDHUIN

Anney - Françoise BOUILLER

Chambéry – Michel BERTON

Courchevel – Isabelle MUGNIER

Lyon G.P – Elisabeth GERBOUD

Megève – Daniel NORMAND

Pralognan – Martine GELLE

Roanne – Yves REVERET

Valence – Olivier BRAC DE LA PERRIERE

- ✚ **Nadège ROATA, responsable des juges de la ligue,**

se présente et apporte des précisions pour l'organisation des coupes harmonisées de la ligue. Comme cela est indiqué dans le « Comment Faire 2006-2007 », les organisateurs convoquent eux même leur jury, le soumettent à Nadège, qui désigne le juge arbitre parmi eux. Cette procédure est indispensable car Nadège doit tenir à jour des statistiques de jugement à transmettre à la CNJPA. Nadège reste à la disposition des clubs pour tout renseignement concernant les jurys.

Nadège nous quitte pour rejoindre la formation probatoire des juges.

Les clubs qui sont en cours d'organisation de compétition sont dans l'embarras en ce qui concerne les spécialistes et les contrôleurs techniques. Le Comité a publié la liste des spécialistes de notre Ligue, mais pas celle des contrôleurs (nous n'en avons pas) et des spécialistes des autres ligues. **Il est demandé à ce que la CSNPA publie sur son site l'annuaire de tous les intervenants possibles pour organiser une compétition (juges, spécialistes, contrôleurs, etc.)**

Chamonix a lancé un appel pour avoir des comptables pour sa coupe, les comptables formés de notre Ligue figureront sur le site de la Ligue.

Les clubs signalent le surcoût que représente la convocation d'un spécialiste ou un contrôleur. Grégoire donne lecture d'un passage du courrier de la CSNPA – Patrice GAUTIER, du 9 octobre 2006 « **aucune indemnité ne sera donnée aux spécialistes techniques** »

A PROPOS DE LA FFSG ET DU COMITE REGIONAL PACA

Suite à l'assemblée générale de l'Alpe d'Huez, Claude ANCELET a adressé un courrier indiquant qu'il y avait dorénavant 2 ligues et qu'il fallait anticiper nos actions pour s'y conformer. De ce fait, Grégoire a adressé un courrier à tous les clubs de la ligue RAPCA indiquant que pour se conformer aux directives présidentielles, le Comité de Patinage Artistique de la ligue RAPCA ne convierait pas à l'avenir les patineurs, entraîneurs, juges, comptables et présidents de la région administrative PACA, lors de nos stages, séminaires, formations et médailles.

Mais, en l'état actuel des statuts de la FFSG, il n'existe que 9 ligues territoriales. Pour modifier cet état de faits, il faut modifier les statuts de la FFSG, réécrire les règlements de fonctionnement et la représentativité.

Suite au Conseil Fédéral du 23 septembre, qui a entériné les décisions votées en comité sportif à l'Alpe d'Huez, suite à la réunion de la CSNPA du 30 septembre et celle du Bureau Exécutif élargi du 7 octobre, Patrice GAUTIER a précisé dans un courrier du 9 octobre :

- **Les règlements votés et entérinés sont valables pour la saison entière 2006-2007**
- **le calendrier national voté ne prendra pas en compte de nouveaux TDF, seules les sessions de médailles inscrites au calendrier officiel seront validées.**
- **Seules les ligues (existantes) pourraient faire une demande de session supplémentaire.**
- **Il n'y a que 9 responsables de juges, pas de représentant supplémentaire**
- **la ligue PACA n'existe pas**

Grégoire rappelle que depuis des années le comité régional PACA reçoit des subventions au seul bénéfice des clubs de PACA, alors que le comité régional Rhône Alpes réinjecte ses subventions dans la ligue RAPCA, au profit des clubs de toute la ligue (PACA + RA). Jusqu'à la fin de la saison 2005-2006, tous les clubs de PACA et Rhône Alpes ont été associés aux actions de la ligue RAPCA.

Hier samedi 14 octobre, s'est tenu une assemblée générale ordinaire à Paris pour demander la vente du bâtiment de la FFSG.

Une assemblée générale extraordinaire est programmée pendant le trophée Bompard, toujours à Paris. Il est probable que la question de la création des 22 ligues serait à l'ordre du jour. Mais la situation actuelle sera celle en vigueur jusqu'à la fin de la saison en cours.

La situation fédérale est désastreuse : 1 million € de déficit. Les ristournes sur licences ne seront pas distribuées

- La CSNPA a du mal à se réunir, faute de moyens pour les déplacements, et ne peut pas travailler
- Problèmes pour l'organisation des championnats de France : la CSNPA prenait en charge les juges mais à l'heure actuelle, elle n'a plus de ligne budgétaire et ne peut pas garantir de pouvoir le faire (attention Valence France D2)
- Plus de ligne budgétaire pour le développement
- Les patineurs internationaux n'ont pas touché leur bourse 2006 versée par l'ISU, en particulier Nadège BOBILLIER et Yannick PONSERO.
- Samuel CONTESTI n'a pas touché le solde de ses cachets de la tournée Equipe de France 2006.

Pour ses deux points, des courriers ont été envoyés en RAR, mais restent sans réponse.

✚ STAGES DE SELECTION

Les sélections seront faites pour la ligue RAPCA dans son entier. Nous recherchons de la glace pour les 6 & 7 janvier et 10 & 11 février 2007.

Il faudrait relancer Grenoble qui s'est proposé. Megève (Daniel NORMAND) et Annecy (Françoise BOUILLER) vont voir ce qu'il est possible de faire. Courchevel sera interrogé pour janvier.

✚ STAGES DEBUT ET FIN DE SAISON

Cette saison, nous avons engagé de nombreuses formations et séminaires (Lyon pour les juges, Roanne pour les juges en formation, les comptables). Il nous faudra envisager une formation de spécialistes techniques régionaux pour assumer les coupes harmonisées de la Ligue.

Nos rentrées vont être fortement amputées, donc

Il se pose donc la question de continuer à convoquer sur ces stages les avenirs, les minimales 1 et 2, pour lesquels le turn over est important.

La question sera à considérer dès le projet d'organisation du prochain stage.

✚ FELICITATIONS A NICOLAS

Martine GELLE exprime ses félicitations pour le site www.ligue-des-alpes-patinage.org, site clair et pratique, qui représente une mine de renseignements, faciles à trouver.

✚ COUPE HARMONISEE DE LYON

Le 8 avril, la glace ne sera pas disponible à la patinoire Charlemagne. Le LGP, par la voix d'Elisabeth GERBOUD, espère obtenir la date des 13 & 14 janvier 2007. La session de médailles du 16 & 17 décembre se déroulera à la patinoire Baraban.

✚ DISCUSSION SUR LES MEDAILLES JUGEES « ANCIEN SYSTEME »

Il serait urgent de rénover les médailles et leur jugement afin de valider un niveau acquis et non plus sanctionner les patineurs, à qui on déduit les fautes mais on ne valorise pas les réussites, tenant compte d'un ensemble du programme et non pas de difficultés exigées et validées.

✚ La discussion se généralise autour du pot de l'amitié offert par le club de

Roanne et son président Yves REVERET, qui ont eu la gentillesse de nous recevoir et de permettre le succès de ces « journées de Roanne 2006 ».

Si l'emploi du temps était dense, il était passionnant de réunir toutes les composantes du patinage de notre Ligue, sur un même lieu, à la même table, dans un esprit de bonne humeur et de travail efficace pour tous, privilégiant les échanges constructifs.